

**Compte Rendu Comité Exécutif n° 498**  
**Mercredi 25 mars 2026**  
**En distanciel**

**Membres du COMEX présents :** Pascal BONNETAIN (Président), Maryse VISEUR (Secrétaire général), Anne-Lise BARDET, Clémence LAROCHE, Marie LANFRANCHI, Agnès LEGROUX, Jean-Luc RIGAUT (Vice-présidents), et Julien ISSOULIE (DTN).

**Membres Invités :** Agnès BERTHET (DTN adjointe), Georges LE PALLEC (Président du Conseil d'administration) et Alexandra VIGOUREUX (DAG).

**Membres Excusés :** Patrick LEFOULON (Trésorier), Bâbak AMIR-TAHMASSEB, Germinal PEIRO (Vice-président), Mathurin MADORE et Pauline FRESLON et (Représentants des athlètes).

**Liste de diffusion :** Comité Exécutif, Conseil d'Administration, Président(e)s des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Président(e)s et membres des Commissions Nationales, CTS

Début à 18h30

<b>INFORMATIONS GENERALES</b>	
1. Agenda - Comptes rendus – Comex à venir	<p>Le Président présente le calendrier des prochaines réunions institutionnelles :</p> <p><b>Réunion des Présidents de région :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Samedi 28 mars 2026</li> </ul> <p><b>Prochaine réunion du COMEX :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vendredi 10 avril 2026 – 18h30 à 20h00</li> </ul> <p><b>Réunions du Comex spécifiques à déterminer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion dédiée à l'IA à prévoir</li> </ul> <p><b>Conseil d'administration</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CA à prévoir avec les commissions transversales un samedi en présentiel 10h à 16h entre avril et mai</li> <li>- Date du CA de juin à déterminer</li> </ul> <p><b>Vendredi 10 avril 2026</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 15h00 : Conseil des Ultramarins</li> <li>- 18h00 : COMEX</li> <li>- 20h00 : Dîner des CRCK ultramarins / Comex MSP</li> </ul> <p><b>Samedi 11 avril 2026</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 09h30 : Assemblée Générale</li> <li>- 12h00 : Remise des médailles fédérales</li> <li>- 12h15 : Déjeuner</li> <li>- 13h30 : Thèmes et vote du budget 2026 – Clôture de l'AG</li> <li>- 16h30 : Conseil des Territoires et du Développement</li> <li>- 20h30 : Dîner COMEX et Conseil de Territoires</li> </ul>

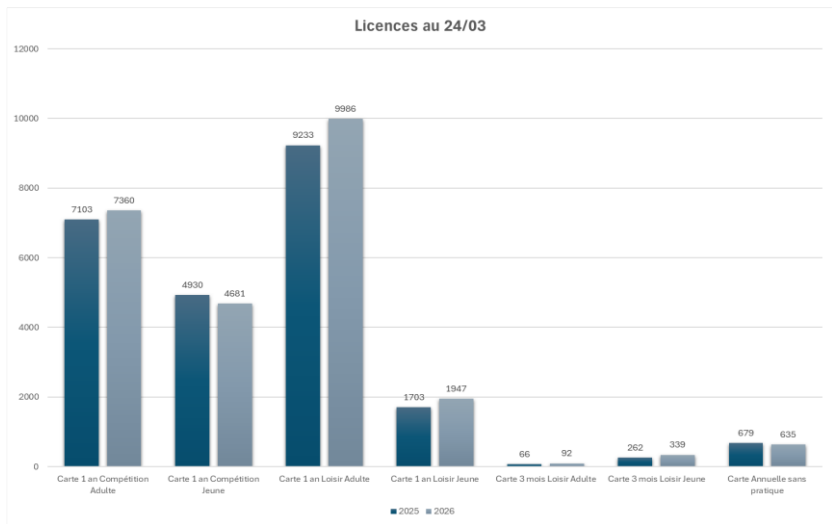
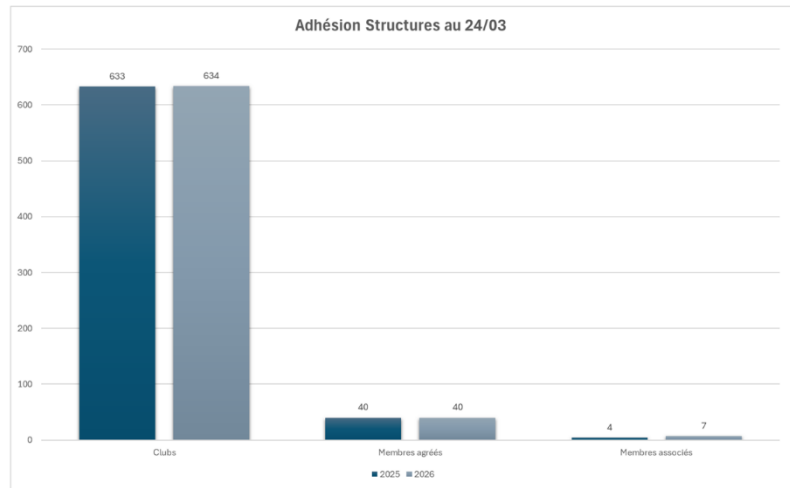


**Dimanche 12 avril 2026**

- 09h30 : Plénière de toutes les commissions
- 10h45 : Temps de travail de chaque commission
- 12h45 : Déjeuner
- 14h00 : Temps de travail de chaque commission
- 15h45 : Clôture des commissions plénières

**2. Point adhésions licences au 24 mars 2026**

La Secrétaire générale présente les statistiques relatives aux licences et adhésions au 24 mars 2026 :





<p>2. Agréments (5)</p>	<p>Cinq demandes d'agrément sont présentées par la Secrétaire générale et soumises à la validation du Comité exécutif.</p>
<p>a. Demande d'agrément – BAIE MAHAULT KAYAK (GUADELOUPE)</p>	<p><b>Baie Mahault Kayak</b> est une association loi 1901 située à La Friche de Baie-Mahault, en Guadeloupe, au cœur du Grand Cul-de-Sac Marin. Elle propose une offre de location de kayaks, paddles et bouées tractées, permettant la découverte de la mangrove et de la Rivière Salée dans un environnement naturel remarquable.</p> <p>L'activité s'adresse à un public très varié : enfants, adultes, familles, scolaires, comités d'entreprise, ainsi que des établissements spécialisés tels que les IME. Les parcours proposés permettent une exploration accessible, combinant pratique de loisirs et observation du milieu naturel.</p> <p>Baie Mahault Kayak souhaite jouer un rôle central pour représenter la discipline dans la région, notamment au regard du nombre important d'événements nautiques organisés sur la commune et de son positionnement stratégique.</p> <p>La structure se distingue par un accompagnement adapté aux différents publics, garantissant sécurité et qualité de l'expérience utilisateur. Elle s'inscrit également dans une démarche de respect de l'environnement, visant à limiter l'impact des activités nautiques et à sensibiliser les pratiquants à la préservation des milieux.</p> <p>Baie Mahault Kayak contribue ainsi au développement du tourisme de nature en Guadeloupe, combinant activités nautiques et valorisation du territoire.</p> <p><b>Avis CRCK : Avis favorable.</b></p> <p>La structure propose une activité régulière auprès d'un public touristique et scolaire. Son positionnement au cœur de la commune et son accessibilité donne sur un plan d'eau de qualité.</p> <p>Tous les éléments sont réunis pour le développement d'une dynamique dans une commune dépourvue d'école de pagaie</p> <p><b>Avis du service : Avis favorable pour un agrément.</b></p> <p><b>Le Comité exécutif valide l'agrément de Baie Mahault Kayak.</b></p>
<p>b. Blue Secret (Auvergne-Rhône-Alpes)</p>	<p><b>BLUE SECRET</b> (<a href="https://blue-secret.com/">https://blue-secret.com/</a>) est une structure située à Annecy (74). Elle est spécialisée dans l'organisation d'aventures Outdoor centrées sur la pratique du Packraft, une embarcation gonflable légère permettant d'évoluer sur différents milieux aquatiques tels que rivières, lacs et canyons.</p> <p>L'activité repose sur une approche immersive de la nature, combinant navigation, exploration et parfois marche, afin d'accéder à des espaces naturels préservés et peu fréquentés.</p> <p>La structure propose des sorties encadrées par des professionnels qualifiés, adaptées à un public varié, allant des débutants aux pratiquants plus expérimentés. Les prestations peuvent prendre la forme de demi-journées, de journées complètes ou de micro-aventures sur plusieurs jours.</p> <p>Au-delà de l'aspect sportif, Blue Secret s'inscrit dans une démarche de tourisme responsable et de découverte durable des territoires. L'activité vise à sensibiliser les participants au respect de l'environnement, à la compréhension des écosystèmes traversés et à l'adoption de comportements adaptés en milieu naturel.</p>



	<p>Le site internet de la structure laisse transparaître de la qualité et du sérieux dans l'offre de pratique proposée.</p> <p><u>Motivation de la demande :</u> « Chez Blue Secret, nous encadrons le Packraft depuis 2023 avec une forte exigence de progression technique, d'autonomie et de sécurité. Face au développement rapide de la discipline, nous souhaitons contribuer à sa structuration dans un cadre fédéral. Nos stages forment un public croissant aux fondamentaux du Packraft, à la lecture de rivière et à la gestion des risques. L'agrément FFCK nous permettra de renforcer la légitimité de notre démarche pédagogique et de participer au développement responsable du Packraft en France ».</p> <p><b>Avis CRCK :</b> Avis favorable. Le bureau du comité régional, réuni le 3 mars 2026, a examiné le dossier présenté par la structure <b>Blue Secret</b> dans le cadre de sa demande d'agrément. Après prise en compte de l'avis du président du comité départemental 74, le bureau a émis à l'unanimité un avis favorable. Cette décision s'appuie sur la cohérence du projet avec le développement des activités de canoë-kayak sur le territoire ainsi que sur les garanties présentées en matière d'organisation et d'encadrement de la pratique.</p> <p><b>Avis du service :</b> Avis favorable pour un agrément.</p> <p><b>Le Comité exécutif valide l'agrément de Baie Blue Secret.</b></p>
<p>c. Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre (Normandie)</p>	<p>La <b>Communauté de communes de la Côte d'Albâtre</b> (<a href="https://www.cote-albatre.fr/">https://www.cote-albatre.fr/</a>) est un établissement public de coopération intercommunale situé en Seine-Maritime, en région Normandie. Elle regroupe plusieurs communes littorales et rurales autour d'un territoire caractérisé par un environnement naturel propice aux activités de plein air et aux sports nautiques.</p> <p>Dans ce contexte, la collectivité souhaite s'inscrire dans une démarche de structuration et de développement des activités de pagaie en lien avec la Fédération Française de Canoë-Kayak et Sports de Pagaie. Cette adhésion vise à accompagner l'organisation de l'offre locale, à soutenir les acteurs existants et à favoriser l'accès à la pratique pour différents publics.</p> <p>Elle valorise en particulier les activités de pleine nature et les sports nautiques tels que le canoë-kayak, le paddle, la voile ou encore les activités liées au littoral, en s'appuyant sur les atouts de son environnement maritime. Cette orientation contribue à renforcer l'attractivité touristique et la dynamique sportive du territoire.</p> <p>Motivations de la demande :</p> <p>« Dans le cadre du développement de ses activités nautiques, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre souhaite proposer, dès cette saison, une offre structurée de kayak de mer. L'adhésion de la collectivité à la FFCK s'inscrit dans une démarche de reconnaissance par la fédération déléguaires et dans la volonté de bénéficier de son accompagnement en matière de formation, d'expertise technique et de sécurisation des pratiques ».</p> <p><b>Avis CRCK :</b> Avis favorable.</p> <p>La structure de la communauté de communes de la côte d'Albâtre a déjà été affilié à la FFCK (2011 à 2020). Structure orientée vers une pratique loisir, et ouverte sur deux</p>



	<p>milieux (mer et eau-calme) leur dynamique est intéressante pour le développement des sports de pagaie en Normandie. Le projet de la structure est en cohérence avec les orientations du projet fédéral.</p> <p>Avis du service : Avis favorable pour un agrément.</p> <p><b>Le Comité exécutif valide l'agrément de Communauté de communes de la Côte d'Albâtre.</b></p>
<p>d. SIOULE CANOË (Auvergne- Rhône-Alpes)</p>	<p><b>Sioule canoe</b> (<a href="https://www.sioule-canoe.fr/">https://www.sioule-canoe.fr/</a>) est une base de location de canoë-kayak implantée au sein du Camping des Nières, situé à Ébreuil, en bordure immédiate de la rivière Sioule. Cette implantation permet une organisation centralisée de l'accueil, de la logistique et des arrivées de parcours, le site d'hébergement servant de point d'appui à l'activité nautique.</p> <p>La structure propose des descentes en canoë et en kayak sur la Sioule, rivière reconnue pour la qualité de ses paysages et la préservation de son environnement naturel. L'activité comprend l'accueil des participants, la fourniture du matériel réglementaire ainsi qu'un briefing de sécurité préalable portant sur les consignes de navigation et les comportements adaptés en milieu fluvial. Les parcours, accessibles à un public varié, se déroulent ensuite en autonomie encadrée, avec une organisation pensée pour garantir à la fois sécurité, accessibilité et fluidité logistique.</p> <p>Au-delà de l'aspect sportif et touristique, l'activité contribue à la valorisation du territoire et à la découverte active du milieu naturel. Elle favorise la sensibilisation à la biodiversité locale, au respect des écosystèmes aquatiques et aux règles de sécurité propres à la pratique en rivière, tout en développant l'autonomie, la coopération et la gestion de l'effort.</p> <p>Le site internet de la structure laisse transparaître de la qualité et du sérieux dans l'offre de pratique proposée.</p> <p>Avis CRCK : Avis favorable.</p> <p>Le bureau du Comité régional, réuni le 3 mars 2026, a examiné le dossier présenté par la structure Sioule Canoë et a émis à l'unanimité un avis favorable à sa demande d'agrément. Cette décision repose sur la cohérence du projet avec le développement des activités de canoë-kayak sur le territoire, la qualité de l'organisation proposée et l'intérêt que représente cette structure pour la promotion et l'encadrement de la pratique dans la région.</p> <p>Avis du service : Avis favorable pour un agrément.</p> <p><b>Le Comité exécutif valide l'agrément de Sioule Canoë.</b></p>
<p>e. SURFARI (Nouvelle- Aquitaine)</p>	<p><b>Surfari Surf School</b> (<a href="https://surfari.fr">https://surfari.fr</a>) est une école de surf implantée sur la côte ouest de l'île d'Oléron, au sein d'un environnement naturel préservé, notamment sur un site classé Natura 2000. La structure propose une offre complète incluant surf, paddle, canoë et kayak, sous forme de cours, stages et location, accessible à tous les niveaux de pratique.</p> <p>Labellisée par la Fédération Française de Surf, elle garantit un encadrement professionnel, une pédagogie progressive et des conditions de pratique</p>



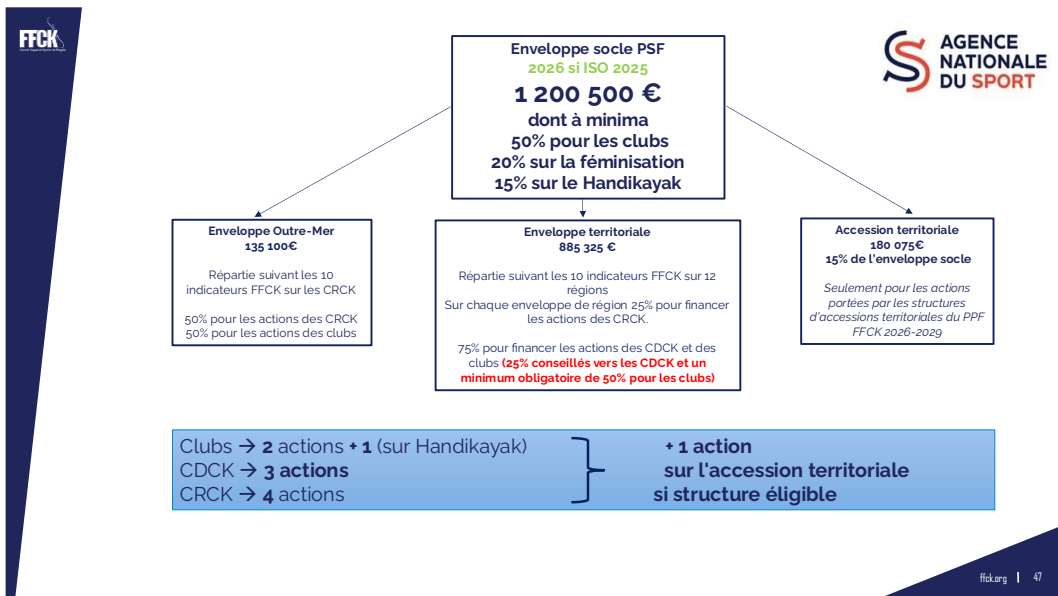
	<p>sécurisées. Surfari se distingue par une organisation multi-sites sur le territoire et par une diversification de ses activités nautiques.</p> <p>Engagée dans une démarche de nautisme responsable, la structure intègre des actions de sensibilisation à l'environnement et adapte ses pratiques aux contraintes du milieu naturel.</p> <p>Elle développe enfin une approche centrée sur l'expérience, combinant activités sportives et découverte du territoire.</p> <p>Le site internet de la structure laisse transparaître de la qualité et du sérieux dans l'offre de pratique proposée.</p> <p><b>Avis CRCK</b> : Avis favorable.</p> <p>Après échanges avec le CDCK de la Charente Maritime, l'implantation de cette structure viendra compléter une offre sur un territoire jusqu'alors dépourvu de structure fédérale</p> <p><b>Avis du service</b> : Avis favorable pour un agrément.</p> <p><b>Le Comité exécutif valide l'agrément de Surfari.</b></p>
<p>3. Report AG régionale</p>	<p>Le CRCK de la Réunion n'a pu tenir son assemblée générale dans le délai règlementaire des 20 jours avant la date de l'assemblée générale fédérale faute d'intervention du CAC. Dans ce cadre, le CRCK demande une dérogation pour pouvoir organiser son assemblée générale ultérieurement.</p> <p><b>Le Comité exécutif valide le report de la tenue de l'assemblée générale du CRCK de La Réunion mais rappelle qu'un délégué ne pourra participer aux assemblées générales fédérales seulement si l'assemblée générale régionale s'est tenue en amont.</b></p>
<p>4. Sélections nominatives Freestyle</p>	<p>Les sélections nominatives pour l'équipe de France de Freestyle sont soumises à l'approbation du Comité exécutif.</p> <p><b>Le Comité Exécutif valide les sélections nominatives 2026 en équipe de France de Freestyle. Elles sont publiées sur le site fédéral : <a href="#">Règles de sélections</a> (onglet Freestyle)</b></p>
<p>5. Communication Compétitions internationales</p>	<p>Le Directeur technique national soulève la problématique de la couverture médiatique via les réseaux sociaux et le site internet des compétitions internationales en direct, qui impact l'organisation des services.</p> <p>Il propose donc le traitement médiatique des compétitions suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétition de référence traitées en « live » durant le week-end.</li> <li>- Autres compétitions traitées le lundi.</li> </ul> <p><b>Le Comité exécutif valide la proposition de traitement médiatique des épreuves internationales.</b></p>



<p>6. Patrimoine documentaire fédéral (suite à donner)</p>	<p>La Secrétaire Générale propose au Comité Exécutif de poursuivre les travaux en lien avec l'AIFCK sur le patrimoine documentaire.</p> <p>Le Directeur technique national évoque la rédaction en cours d'une convention précisant l'ensemble des interactions et élément de partenariat avec l'AIFCK.</p> <p><b>Le Comité Exécutif valide la poursuite des travaux concernant les archives documentaires de la FFCK avec l'AIFCK.</b></p>
------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p style="text-align: center;"><b>SUJETS A DEVELOPPER</b></p>	
<p>1. Tarifs et politiques de titres</p>	<p>Le Président rappelle le travail porté par la Direction technique sur la refonte des licences afin notamment de simplification pour les clubs, sachant qu'en outre les tarifs n'ont pas évolué depuis 2022. Pour information, l'inflation est de l'ordre de 8 % depuis cette période.</p> <p>En parallèle, un travail de benchmark est actuellement porté par les Présidents des fédérations.</p> <p>Lors d'un échange avec Céline Reculet, ancienne DTN adjointe qui avait porté la refonte des licences adopté en 2020, celle-ci a évoqué la difficulté récurrente à modifier la ligne et à augmenter les tarifs. Le Président juge la proposition de simplification des titres proposée par la Task force et les services est intéressante mais estime qu'elle doit faire l'objet d'une concertation avec le réseau fédéral via les CRCK.</p> <p>Le Trésorier confirme la problématique d'inflation qui impacte la capacité d'actions de la Fédération.</p> <p>Le Président du Conseil d'administration recommande également de proposer une concertation. Il entrevoit deux possibilités pour la prochaine assemblée générale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une proposition d'augmentation des tarifs de la ligne de licences actuelle indexée sur le cout de la vie.</li> <li>- Une proposition de refonte de la ligne et de la tarification sans concertation.</li> </ul> <p>Le Directeur technique national rappelle la volonté de choc de simplification qui a initié les travaux de la Task force. Il évoque l'augmentation du cout de la vie et les exigences liées aux organisations.</p> <p>L'ensemble du Comité exécutif se déclare favorable à la concertation proposée sur la ligne de titres.</p> <p><b>Le Comité exécutif valide de proposer à l'assemblée générale ordinaire, lors de sa réunion du 11 avril 2026, une augmentation des tarifs basée sur l'inflation. Une note en ce sens sera transmise aux représentants à l'assemblée générale.</b></p>
<p>2. Préparation de la réunion du 28 mars 2026</p>	<p>Le Président de la FFCK procède à un point d'organisation sur la réunion des Présidents de CRCK qui se déroulera le 28 mars.</p>
<p>3. Point AG</p>	<p>Le Président procède à un point sur l'organisation des assemblées générales ordinaire et élective du 11 avril 2026.</p>



<p>4. Points PPF/PSF</p>	<p>Le Directeur technique national informe le Comité exécutif de la finalisation du projet de Performance fédéral (PPF) et du lancement de la campagne 2026 du PSF.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PPF <ul style="list-style-type: none"> <li>o La Fédération a reçu plus de 70 candidatures de structures dans le cadre de l’accession nationale. La question de la mise à disposition des cadres a fortement interrogé mais elle apparait essentielle pour le travail concerté et une forme de formation continue.</li> <li>o Le PPF de la FFCK a été validé par l’ANS et le Ministère chargé des sports.</li> <li>o Le PPF sera ensuite soumis à la validation du Comité exécutif</li> </ul> </li> <li>- PSF <ul style="list-style-type: none"> <li>o Les grandes lignes de la campagne PSF sont présentées aux membres du COMEX. Celle-ci sera présentée aux Présidents des CRCK le 28 mars.</li> <li>o Le Directeur technique national rappelle que les référents PSF devront remplir un formulaire relatif aux conflits d’intérêts.</li> </ul> </li> </ul> <p style="color: red; text-align: center;"><b>ATTENTION DOCUMENT DE TRAVAIL ET MONTANTS A TITRE D’EXEMPLE</b></p> <div style="text-align: center;">  <p>Le diagramme illustre la répartition de l'enveloppe sociale PSF 2026 (1 200 500 €) en trois volets : l'enveloppe Outre-Mer (135 100 €), l'enveloppe territoriale (885 325 €) et l'accession territoriale (180 075 €). L'enveloppe territoriale est répartie par région (25% par région) et financera les actions des CRCK (75%) et des clubs (25%). L'accession territoriale finance les actions des structures éligibles. Une légende indique que les clubs ont 2 actions + 1 (sur Handikayak), les CDCK ont 3 actions et les CRCK ont 4 actions, ce qui correspond à +1 action sur l'accession territoriale si la structure est éligible.</p> </div> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Comité exécutif valide la liste des référents PSF qui devront remplir le formulaire contre les conflits d’intérêts : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Tom BAR</li> <li>o Anne Lise BARDET</li> <li>o Agnès BERTHET</li> <li>o Pascal BONNETAIN</li> <li>o Julien ISSOULIE</li> <li>o Jacques ROISIN</li> <li>o Jacques THIOLAT</li> <li>o Alexandra VIGOUREUX</li> <li>o Maryse VISEUR.</li> </ul> </li> </ul>
<p>5. Campagne de prévention au sexisme</p>	<p>Il est proposé de déployer une campagne de prévention au sexisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans une première phase : recueil de témoignages de personnes ayant été confrontées à des situations de sexismes dans le monde du kayak, afin de créer une campagne de 10 situations à diffuser dans les clubs.</li> <li>- Dans une deuxième phase : opération de communication autour de la thématique.</li> </ul>



<p>6. Mise en place du réseau des référents et des référentes féminisation/mixité</p>	<p>Il est proposé de mettre en place un réseau de référents et référentes Féminisation / mixité animé par Benjamin RENIA.</p> <p>Ce réseau aurait trois missions principales :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Relais territorial (information dans les deux sens)</li><li>- Observation</li><li>- Animation</li></ul> <p>Ce projet s'inscrit un enjeu transversal :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Plan d'Urgence Jeunes</li><li>- Évolution des conditions d'accueil</li><li>- Nouveaux parcours d'engagement</li><li>- Place des femmes dans la gouvernance</li><li>- Objectif : élargir la base fédérale</li></ul> <p>Ce projet s'articule autour de quatre grands axes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Formation : Identifier et accompagner les encadrantes</li><li>- Offre de pratique : Formats adaptés et sécurisés</li><li>- Conditions d'accueil : Améliorer l'expérience en club</li><li>- Gouvernance : Renforcer la présence des femmes</li></ul> <p>La première rencontre devait être l'occasion d'un tour de table des personnes présentes pour une interconnaissance.</p> <p>Une question se pose : est-il pertinent de créer une commission féminisation-mixité comme cela a été demandé ? Ou prévoyons-nous qqch plutôt sur le format des binômes de suivi du plan de développement ?</p>
---------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Fin de la réunion à 21h30

Secrétaires de séance :

Alexandra VIGOUREUX, Directrice de l'administration générale et Maryse VISEUR, Secrétaire générale

Pascal BONNETAIN, Président Fédéral

